

NOUS-NOUS

Il arrive fréquemment que, dans nos maisons, certains objets ne trouvent plus ni leur place, ni leur utilité; on les relègue au grenier ou au fond des armoires; ce sont, ou de vieux vêtements qui, soigneusement empaquetés et étiquetés, attendent le jour où on aura retrouvé pour eux un usage proleptique; ou, devenue trop comode pour l'ainé et qui attendra que le plus jeune en ait grand besoin; ou, de vieux bijoux, de vieux livres, de vieux vêtements, de vieux bijoux, de vieux livres, de vieux vêtements, de vieux bijoux...

Par ces temps de vie chère, pensons aux malheureux qui manquent de tout, pensons à ceux qui pourraient tirer quelque parti de ce qui ne nous sert plus. Vidons nos armoires des vêtements trop petits, des chapeaux de l'an dernier, vidons nos maisons de tout ce qui devient un simple encombrement, ne gardons que ce qui a un usage bien défini, une vraie utilité; nous ferons ainsi des heureux et nous soulagerons bien des infortunes, sans qu'il nous en coûte rien.

M. Midol en Cour d'assises. Nîmes, 9 janvier. — M. Midol comparaitra, vendredi 18 janvier, devant la Cour d'assises. Il est poursuivi pour complicité d'infraction aux articles 23 et 25 de la loi du 29 juillet 1881 modifiée par la loi du 12 décembre 1902. M. Midol sera défendu par M. Vacher, du barreau de Dijon.

UNE REUNION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL A GENEVE. L'ordre du jour. Genève, 9 janvier. — La Conférence internationale du travail se réunira, à Genève, le 16 janvier 1924, avec l'ordre du jour suivant: 1. Utilisation des loisirs des ouvriers; 2. Egalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux, victimes d'accidents du travail; 3. Arrêt hebdomadaire de 24 heures dans les verreries à bassins; 4. Travail de nuit dans les boulangeries.

LE STATUT DE TANGER. Les revendications espagnoles. Barcelone, 9 janvier. — Le général Primo de Rivera a déclaré qu'il n'aurait aucune franchise que les cabinets de Paris et de Londres feraient bon accueil à la note relative aux revendications espagnoles sur Tanger, note qui est rédigée dans des termes de modération et de cordialité.

Les objections italiennes. Londres, 9 janvier. — On dit que l'Italie a envoyé à la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, une note contenant ses objections sur le fait que les représentants français et espagnols ont le contrôle exclusif des douanes et des travaux publics.

Le second Congrès des Sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France. La séance de clôture. Paris, 9 janvier. — Le second congrès des sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France a pris fin, ce matin.

Un mariage de nains à Madrid. Madrid, 9 janvier. — Ce matin a eu lieu, à l'église de Carmen, à Madrid, le mariage original d'un sujet allemand, 34 ans, avec une jeune femme du même âge. L'époux mesure 0 m. 90 et sa femme 0 m. 80. Tous deux travaillent dans un cirque.

LE PRINCE DE GALLES EN FRANCE. Calais, 9 janvier. — Le prince de Galles voyageant incognito sous le nom de comte de Chester, est arrivé à la gare maritime par le paquebot de 14 h. 10. Il a pris place dans un wagon réservé du rapide de Paris.

DERNIERE HEURE

Le Gouvernement séparatiste du Palatinat rhénan. ASSASSINAT DU PRÉSIDENT HEINTZ.

Londres, 9 janvier. — On mande de Mayence au Daily Mail: «M. Heintz, président du Gouvernement séparatiste du Palatinat rhénan, a été assassiné ce soir, à 21 heures 30, à Spire, pendant qu'il était en train de dîner dans un restaurant.

«Trois hommes ont pénétré dans la salle en criant: «Haut les mains!» et ont fait feu immédiatement après, avec des pistolets automatiques. M. Heintz a été mortellement blessé, tandis qu'un autre dîneur, assis près de lui, a été atteint par une balle égarée.

«Les meurtriers se sont enfuis et leur identité est inconnue. Les autorités françaises d'occupation ont ordonné que des recherches approfondies soient effectuées dans la ville et que tous les automobilistes quittant le district soient retenus et examinés.

A QUI APPARTIENNT LA FORTUNE DU PEINTRE DEGAS ?

Paris, 9 janvier. — C'est un curieux procès que celui qui va être soumis à la première Chambre du tribunal civil. Seront aux prises: les neveux du grand peintre Edgar Degas et de mystérieux Américains, qui se réclament de liens sacrés et qui se proclament leurs droits exorbitants à une fortune s'élevant à 4 millions de francs.

Quant à la revendication, elle était formelle: les enfants du premier lit (ils se nomment Masson) réclamaient — et c'est là le procès actuel — l'intégralité de la fortune paternelle.

Leur argumentation est à tout le moins originale. M. René Degas a divorcé d'avec sa première femme, une Américaine, à une époque antérieure à l'introduction de la loi du divorce en France, qui date de 1884. Il a ainsi agi en contradiction avec son statut personnel et n'étant ni en état ni en pouvoir de contracter une seconde union légitime, il s'est rendu coupable du crime de bigamie, au sens où ce mot est employé dans les articles 347 et 348 du Code pénal.

Les débats de ce étrange procès promettent d'être fort pittoresques.

LES AGRESSEURS D'UN PHARMACIEN à Brive-la-Gaillarde sont arrêtés à Figearc

Brive-la-Gaillarde, 9 janvier. — Récemment, deux jeunes gens paraissant âgés de 17 à 22 ans, et semblant être des collégiens, avaient, pendant la nuit, demandé à M. Gourdal, pharmacien, de leur remettre du chloroforme sans ordonnance. Ils l'avaient menacé, revolver au poing, et, au cours de la lutte qui s'en suivit, M. Gourdal reçut cinq balles de revolver.

LA COMMISSION DU SÉNAT, à la presque unanimité, se prononce pour le scrutin d'arrondissement

Paris, 9 janvier. — La Commission sénatoriale chargée de l'examen du projet relatif à l'élection des députés s'est réunie cet après-midi.

Après un échange de vues auquel ont participé presque tous les membres présents, la Commission, par 23 voix contre 1, a décidé de proposer au Sénat le rétablissement du scrutin d'arrondissement unilatéral à deux tours de scrutin.

LA MANIFESTATION COMMUNISTE en faveur de Mateu et Nicolau n'a pas eu lieu

Paris, 9 janvier. — La «Confédération Générale du Travail Unitaire», de concert avec l'«Union des syndicats confédérés de la Seine» avait organisé pour ce soir, à Paris, une manifestation en faveur des syndicalistes espagnols Mateu et Nicolau.

PETITES NOUVELLES

FRANCE. Le Président de la République a reçu M. Raoul Pérot, président de la Chambre des députés, venant pour lui rendre visite à l'occasion de sa réélection.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. M. Viala, président; M. Buisson, vice-président; M. G. Buisson, secrétaire.

Le tribunal municipal de Paris a statué en faveur de la municipalité. M. Buisson, président; M. G. Buisson, vice-président; M. G. Buisson, secrétaire.

Le tribunal municipal de Paris a statué en faveur de la municipalité. M. Buisson, président; M. G. Buisson, vice-président; M. G. Buisson, secrétaire.

Le tribunal municipal de Paris a statué en faveur de la municipalité. M. Buisson, président; M. G. Buisson, vice-président; M. G. Buisson, secrétaire.

LE SORT DU CONDAMNÉ À MORT DUMONT

Si le recours en grâce est rejeté, l'exécution aura vraisemblablement lieu vendredi ou samedi.

Comme nous le disions hier en rendant compte de l'entrevue de M. Kah, défenseur de Dumont, l'auteur du triple assassinat de Sully-lez-Lannoy, avec M. Millerand, président de la République, le condamné à mort ne tardera pas à être fixé sur son sort.

Dumont ne semble pas espérer beaucoup de la commission présidentielle.

Le jour probable de l'exécution en cas de rejet du recours en grâce.

Le fait que le président de la République a reçu le défenseur de Dumont, mardi, indique que la solution en ce qui touche le sort du condamné, est très proche.

Quant au maire, il doit désigner l'emplacement, et il peut le choisir comme il l'entend, mais, en fait, c'est toujours le même endroit, c'est-à-dire le petit carré de terrain qui s'étend devant la porte de la maison d'arrêt, à gauche de l'entrée du palais de justice.

Le résultat des indications que nous venons de fournir, qui si la décision du président de la République est transmise au ministère, mercredi, les lois de justice parlementaire mercredi soir, pour arriver jeudi matin à Lille, et l'exécution se ferait vendredi.

Les précédentes exécutions capitales à Lille.

Le crime.

UN CONDAMNÉ À MORT GRACIÉ.

Les dernières Nouvelles Locales.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

LE GRAND-PRIX DE L'ACADEMIE DES SPORTS À ALAIN-GERBAULT.

LA TEMPÊTE.

LA DECISE DE LA SEINE.

UN ACTE DE BANDITISME À AVENUE MALAKOFF, À PARIS.

UN INCENDIE, RUE DU HAZE À TOURCOING.

LES GRANDES FÊTES DE LA PRÉFECTURE DU NORD

Les organisateurs.

Le programme.

Le service des remboursements à vue de la Caisse Nationale d'Épargne.

LES GREVES A TOURCOING.

LE COMMENCEMENT D'INCENDIE À LILLE.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

LE MARCHÉ DES CHANGES À L'ÉTRANGER.

LE SORT DU CONDAMNÉ À MORT DUMONT

Si le recours en grâce est rejeté, l'exécution aura vraisemblablement lieu vendredi ou samedi.

Comme nous le disions hier en rendant compte de l'entrevue de M. Kah, défenseur de Dumont, l'auteur du triple assassinat de Sully-lez-Lannoy, avec M. Millerand, président de la République, le condamné à mort ne tardera pas à être fixé sur son sort.

Dumont ne semble pas espérer beaucoup de la commission présidentielle.

Le jour probable de l'exécution en cas de rejet du recours en grâce.

Le fait que le président de la République a reçu le défenseur de Dumont, mardi, indique que la solution en ce qui touche le sort du condamné, est très proche.

Quant au maire, il doit désigner l'emplacement, et il peut le choisir comme il l'entend, mais, en fait, c'est toujours le même endroit, c'est-à-dire le petit carré de terrain qui s'étend devant la porte de la maison d'arrêt, à gauche de l'entrée du palais de justice.

Le résultat des indications que nous venons de fournir, qui si la décision du président de la République est transmise au ministère, mercredi, les lois de justice parlementaire mercredi soir, pour arriver jeudi matin à Lille, et l'exécution se ferait vendredi.

Les précédentes exécutions capitales à Lille.

Le crime.

UN CONDAMNÉ À MORT GRACIÉ.

Les dernières Nouvelles Locales.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE SAILLY-LEZ-LANNOY.

LE GRAND-PRIX DE L'ACADEMIE DES SPORTS À ALAIN-GERBAULT.

LA TEMPÊTE.

LA DECISE DE LA SEINE.

UN ACTE DE BANDITISME À AVENUE MALAKOFF, À PARIS.

UN INCENDIE, RUE DU HAZE À TOURCOING.

LES GRANDES FÊTES DE LA PRÉFECTURE DU NORD

Les organisateurs.

Le programme.

Le service des remboursements à vue de la Caisse Nationale d'Épargne.

LES GREVES A TOURCOING.

LE COMMENCEMENT D'INCENDIE À LILLE.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

LE MARCHÉ DES CHANGES À L'ÉTRANGER.